



Divorce et tutelle personne majeure

Par **wells emma**, le **21/02/2018** à **14:00**

bonjour

Difficile d'expliquer tout en une fois, néanmoins je vais essayer;
ma maman est alcoolique depuis notre arrivée en France en 2004 nous sommes anglais. mes parents ont acheté une maison en France et sont toujours mariés à ce jour (mariage en Angleterre) mais séparés depuis plusieurs années. C'est l'alcoolisme de ma mère. Même si elle dira que ce n'est pas le cas. Je pense à sa santé et je me demande si une mise sous tutelle ou curatelle sera une bonne idée mais si mes parents doivent divorcer après j'ai peur que cela compliquera les choses. Donc mes questions sont,

est-ce que je devrais attendre après le divorce qui est toujours pas commencé?
est-ce que la mise sous tutelle pourra empêcher le bon déroulement du divorce?
est-ce que mon père peut demander le divorce par faute? sachant que il se occupera de nous et ma mère de rien depuis 2004 en France et tout financer?... dettes accumulées au moment du mariage...etc

et quel sont les éventuelles partages des biens dans le cas de cette situation? mon père ne verse pas de pension à ma mère mais elle habite dans un appartement appartenant à la maison donc leur bien, et il paie toutes les factures et ne reçoit pas de contribution de ma mère. cela peut être interprété comme une sorte de pension?
j'ai de nombreuses autres questions mais je vous remercie déjà pour l'attention que vous apporterait à ce long texte aujourd'hui! tout cela m'affecte énormément, je vous remercie pour toutes les réponses possibles
bonne journée